

Conformément à l'arrêté municipal d'occupation du domaine public du 31 mai 2001
sur la commune de **La Chapelle-sur-Erdre**

Autorisation n° **CH-2021-046**

**AUTORISATION D'OCCUPATION
DU DOMAINE PUBLIC**

Demandeur : SALVADOR Yohann
66 A rue du château d'eau
44240 la Chapelle sur Erdre
mail : yohann.salvador@yahoo.com

**Adresse Occupation du
Domaine Public :** 66 A rue du château d'eau
44240 La Chapelle-Sur-Erdre

Nature de l'occupation : A cheval sur le trottoir et sur la chaussée au droit du n° 66 A
Rue Du château d'eau

Emprise : Un camion de déménagement

Durée de l'occupation : Le 23 octobre 2021 de 7h à 20h

Mesures particulières : Mise en place d'une signalisation d'interdiction de stationnement sur
laquelle doit être affichée l'autorisation d'occupation du domaine
public .
Sécurisation, par tous les moyens adéquats, des piétons et cyclistes,
contournant la zone de déchargement .
Mise en place de panneaux type AK3 rétrécissement de
chaussée .
Contacter l'avant veille le 02 28 01 37 90 pour obtention de
panneaux de signalisations.
Maintenir en permanence l'accès aux propriétés riveraines
Dans le respect du règlement sanitaire lié au COVID 19 avec
les gestes barrières nécessaires et le port du masque.

- *La mise en place de la signalisation correspondante conformément aux indications du service gestionnaire est à la charge du demandeur. Tout manquement engage la responsabilité du demandeur en cas d'accident.*
- *La sécurité des usagers du domaine public devra être assurée notamment la libre circulation des piétons.*
- *L'autorisation devra être obligatoirement affichée à la vue de tous.*



Fait à La Chapelle-sur-Erdre , le 07 Octobre 2021

Le Maire,

Fabrice ROUSSEL

Rendu exécutoire par publication le

